G/SPS/N/AUS/343/Add.1



8 août 2014

Original: anglais

(14-4628) Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

NOTIFICATION

Addendum

La communication ci-après, reçue le 7 août 2014, est distribuée à la demande de la délégation de l'<u>Australie</u>.

<u>2nd Call for Submissions for Proposal P1022 - Primary Production & Processing Requirements for Raw Milk Products (Deuxième invitation à présenter des communications concernant la proposition P1022 - Prescriptions relatives à la production primaire et à l'élaboration des produits à base de lait cru)</u>

La proposition P1022 a été préparée aux fins de l'évaluation de prescriptions additionnelles concernant la production, le transport et la transformation de lait destinées à assurer l'innocuité des produits à base de lait cru et à démontrer que les caractéristiques intrinsèques de ces produits ne favorisent pas la croissance de pathogènes et qu'il n'a pas été observé d'augmentation nette des niveaux de pathogènes lors de l'élaboration.

Le FSANZ a lancé des consultations sur des projets de modification des normes 4.2.4 (Norme pour la production primaire et la transformation des produits laitiers), 4.2.4A (Norme pour la production primaire et l'élaboration de fromages spécifiques) et 1.6.1 (Limites microbiologiques).

Il a repoussé la date limite pour la présentation des observations jusqu'au 18 septembre 2014.

Le présent addendum concerne:

[X]	Une modification de la date limite pour la présentation des observations
[]	La notification de l'adoption, de la publication ou de l'entrée en vigueur d'une
	réglementation
[]	Une modification du contenu et/ou du champ d'application d'un projet de
	réglementation déjà notifié
[]	Le retrait d'une réglementation projetée
[]	Une modification de la date proposée pour l'adoption, la publication ou l'entrée en
	vigueur
[]	Autres:

Délai prévu pour la présentation des observations: (Si l'addendum élargit le champ d'application de la mesure déjà notifiée, qu'il s'agisse des produits visés ou des Membres concernés, un nouveau délai pour la présentation des observations, normalement de 60 jours civils au moins, devrait être prévu. Dans d'autres circonstances, comme le report de la date limite initialement annoncée pour la présentation des observations, le délai pour la présentation des observations prévu dans l'addendum peut être différent.)

[] Soixante jours à compter de la date de distribution de l'addendum à la notification et/ou (jj/mm/aa): 18 septembre 2014

Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: [X] autorité nationale responsable des notifications, [] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:

Food Standards Australia New Zealand - FSANZ (Normes alimentaires Australie/Nouvelle-Zélande) PO Box 7186

Canberra BC ACT 2610

Australie

Courrier électronique: standards.management@foodstandards.gov.au

Entité auprès de laquelle les textes peuvent être obtenus: [X] autorité nationale responsable des notifications, [X] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:

Documents disponibles (en anglais) sur le site Web de FSANZ: http://www.foodstandards.gov.au/code/proposals/Pages/proposalp1022primary5627.aspx.

Les documents peuvent aussi être obtenus à l'adresse suivante: The Australian SPS Notification Point (Point notifications SPS australien) GPO Box 858 CANBERRA ACT 2601 Australie

Fax: +(61 2) 6272 3678

Courrier électronique: sps.contact@agriculture.gov.au